

ANNEXES 4

COURRIERS RECUS EN MAIRIE DE MELLE

VOLKSWIND - « demande autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien composé de huit aérogénérateurs et un triple poste de livraison, par la société SAS Fermée Eolienne des Genêts, sur le territoire des communes de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne »

Réf. : PV de synthese_PARC EOLIEN DES GENETS - ANNEXE 4.docx PW2022/11/14-14:44

Mairie de Melle

A remettre SVP

au 28 octobre

à Commissaire enquêteur

éolien - genets

Melle Paizay le tout 7

m. Patrick WEBER

Reçu le

25 OCT. 2022

Mairie de Melle

(1/3)

conseil municipal

La Ville dit non aux éoliennes

Programme chargé pour le dernier conseil municipal avant la pause estivale. Plusieurs points ont donné lieu à des discussions.

La ville de Melle était appelée à se prononcer sur le projet de parc éolien sur la commune de Périgné. Le maire Yves Debien a rappelé sa position.

« Je tiens à réaffirmer la position de la Ville en faveur des énergies renouvelables, pour autant, le SRE (NDLR : schéma régional éolien) prévoit que 80 % du territoire régional peut recevoir de l'éolien, le projet de Périgné est dans les 20 % restant. Par ailleurs nous avons émis un avis réservé sur le projet de Paizay-le-Tort Lusseray, il n'a pas été pris en compte, je propose donc que nous émettions cette fois un avis clairement défavorable ». Après discussion l'assemblée émet un avis défavorable à l'unanimité moins trois abstentions.

La deuxième discussion a porté sur les subventions aux associations, notamment celle



Pour les conseillers, « On ne peut pas cautionner un conflit visuel entre notre patrimoine historique et les éoliennes ».

du sport au collège du Pinier, qui participe à des championnats nationaux. « Quand les structures font le choix du social en ne demandant pas de contribution aux parents, ça

n'est pas à la municipalité de payer, estime Yves Debien. L'association n'est pas en difficulté financière, nous pourrions l'aider le jour où elle le sera ». Le conseil décide de ne pas ac-

corder de subvention exceptionnelle à l'association.

Augmentation des tarifs scolaires

Enfin, le conseil s'est prononcé sur les tarifs scolaires, restauration et garderie. Le conseil rappelle que le prix du repas comprend, au total, les matières premières et la fabrication du repas mais également le personnel de service et de surveillance pour l'ensemble de la pause méridienne. La municipalité prend en charge les deux tiers, les familles un tiers, ce rapport va être conservé. Une augmentation de 5 % est votée pour la rentrée prochaine. A noter que les familles d'accueil, bénéficiant d'aides du conseil général, paieront le prix maximal. Pour la garderie l'augmentation sera plus importante, s'agissant d'un service de confort (de 1,50 € à 3 € selon la fréquentation).

on m'en voulait pas, on m'en voulait plus, mais on les a euf d'about 17 + 5 donc 22 éoliennes a ma vue et entendu quand elbs marche de ma Propriété a Paizay le tort ça suffit maintenant on se fout du Peuple on dit NON a d'autres implemtation dans notre Paysage
NON arreter ni le Prefète 79
madame mousien Jollet Michel Paizay le tal

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Direction départementale des territoires
Secrétariat général
Affaires Juridiques
Dossier suivi par Christine Roussillon
☎ 05 49 06 88 82

NIORT, le 16 SEP. 2013

Courriel : christine.roussillon@deux-sevres.gouv.fr

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AVIS DE RECEPTION

Madame,
Monsieur,

J'accuse réception de votre demande du 23 août 2013, reçue en préfecture le 27 août 2013, concernant un recours gracieux à l'encontre des permis de construire du parc éolien de Lusseray-Paizay-Le-Tort.

Si aucune réponse ne vous est notifiée avant 27 octobre 2013, une décision implicite de rejet de votre demande sera acquise à cette date.

Dans ce cas, vous disposerez d'un délai de deux mois à compter du 27 octobre 2013 pour saisir le Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue de Blossac-B.P. n°541-86020 POITIERS, d'un recours contentieux à l'encontre de cette décision implicite.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental
Pour le Directeur départemental
et par délégation
Le Responsable des Affaires Juridiques


D. FERRET

*arrêter le carnage de ces
monuments de ferraille -*



Monsieur et Madame Michel JOLLET
12, rue du Colonel Jousseume
79500 PAIZAY-LE-TORT



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt
dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou (Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre **ré-agissez** faites entendre votre voix
vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

DERNIERS JOURS

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail eolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/eolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : Ingrand M. France

Domicile : St-Génard : Bourg – Puyberland – Montabert – Le Vignolet – Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS : (hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

C'est suffisant comme ça ! On n'a ce bourdonnement dans les oreilles ! Si seulement on pouvait en profiter mais ce n'est pas le cas ! Non Merci ça suffit ! Mettez plutôt des panneaux solaires avec l'éte qu'on a eu et ça ne fait pas de bruit !

En conséquence, je suis (nous sommes) :

- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Ingrand

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17H, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt
 dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou (Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre **ré-agissez** faites entendre votre voix
 vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

DERNIERS JOURS

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail ecolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/ecolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : SIAULT Christian
 Domicile : St-Génard : Bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS : (hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

Nous n'étions pas contre l'éolien, même plutôt pour. Nous en avions 6 à l'origine que nous acceptions malgré la nuisance visuelle et la nuisance auditive relative suivant la force du vent. Mais depuis, d'autres éoliennes se sont rajoutées amenant leur nombre à 17 mats cliquetants avec une nuisance auditive démultipliée. Aujourd'hui, huit sont en construction, beaucoup plus près des habitations et nous redoutons de ne pouvoir dormir même fenêtres double vitrage fermés et en espérant ne pas voir les cliquetants dans notre chambre. A ce sujet, pourquoi doit-on faire cliqueter toutes les éoliennes ? alors que quelques-unes suffiraient pour baliser un parc éolien. Il semblerait que d'autres éoliennes soient aussi en projet (les quints), à côté de ces dernières. Nous sommes complètement opposés à ce projet. Personne n'est venue vers nos habitations pour constater les nuisances que nous subissons et nous nous posons la question quand à une enquête d'utilité publique puisque tout est déjà joué d'avance !!! "Trop, c'est trop" Alors, qui des élus serait capable de refuser cette concentration d'éoliennes dans un même lieu et de respecter le bien-être des citoyens.

- En conséquence, je suis (nous sommes) :
- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 - opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17h, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux habitants de la communauté de commune etc

Petite enquête sur votre VÉCU ACTUEL et RESSENTI (OCTOBRE 2022)

**COCHÉZ
ENTOUREZ et/ou
COMPLETEZ** village :

Votre situation :

- habite à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray
 St-Génard bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre écart :
- n'habite pas à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray - village ou lieudit :

Nuisances observées DE CHEZ VOUS :

Nuisances auditives :

très fréquentes - fréquentes - exceptionnelles
très fortes - fortes - minimales
plein air - fenêtre ouverte - fenêtre fermée
journée entière - plutôt au matin - plutôt au soir
 ...

Nuisances visuelles :

lumière blanche ou rouge signalisatrice des mâts
 intermittence de celle-ci
 nombre d'éoliennes vues en tout ou partie : 17
 angle total de vision concerné (0 à 360°) : 180°
 ...

Nuisances observées EN SORTANT DE CHEZ VOUS JUSQU'À UN ESPACE DÉGAGÉ :

Nuisances auditives :

Si beaucoup de vent

Nuisances visuelles :

nombre de mâts visibles de jour en tout ou partie : 17
 nombre de mâts éclairés visibles de nuit : 17
 nombre de parcs visibles : 1
impossibilité de compter les mâts vu l'intermittence lumineuse non coordonnée des lumières
impossibilité de compter les mâts vu la distance
 angle total de vision concerné (0 à 360°) :

Votre ressenti sur les **nuisances directes** observées :

Nuisances auditives :

bruit lancinant ininterrompu ininterrompable
 sauf à ce que le vent change de direction
 ...

Nuisances visuelles :

sensation d'oppression visuelle
flash lumineux
 ...

Votre ressenti global sur **l'éolien** depuis que les éoliennes sont installées sur notre sol :

pour l'éolien quelqu'en soient les conséquences	pour l'éolien malgré que maintenant, ici, nous avons assez donné - trop c'est trop	pour l'éolien mais à condition que la population <u>directement la plus impactée</u> en profite vraiment au point de vue financier ou autre	<u>ni pour ni contre l'éolien, à condition que la population directement la plus impactée en profite vraiment au point de vue financier ou autre</u>
contre l'éolien en général	<u>contre l'éolien compte-tenu de mon vécu actuel (nuisances sonores et auditives)</u>	<u>contre la recrudescence de projets en 79 et 86 et le harcèlement des propriétaires et élus par les promoteurs</u>	<u>contre la densification des zones déjà implantées en Mellois</u>

merci



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt
dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou(Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre **ré-agissez** faites entendre votre voix
vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

DERNIERS
JOURS

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail eolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/eolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : CHAIGNE Nelly

Domicile : St-Génard Bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS : (hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

Reçu le
28 OCT. 2022
Mairie de Melle

En conséquence, je suis (nous sommes) :

- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17H, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux communes, communauté de commune etc

Petite enquête sur votre VÉCU ACTUEL et RESSENTI (OCTOBRE 2022)

**COCHEZ
ENTOUREZ et/ou
COMPLETEZ**

Votre situation :

- habite à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray
 village : St-Génard bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre écart :
- n'habite pas à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray - village ou lieudit :

Nuisances observées DE CHEZ VOUS :

Nuisances auditives :

très fréquentes – fréquentes – exceptionnelles
 très fortes – fortes – minimales
 plein air – fenêtre ouverte – fenêtre fermée
 journée entière – plutôt au matin – plutôt au soir
 ...

Nuisances visuelles :

lumière blanche ou rouge signalisatrice des mâts
 intermittence de celle-ci
 nombre d'éoliennes vues en tout ou partie :

Nuisances observées EN SORTANT DE CHEZ VOUS JUSQU'À UN ESPACE DÉGAGÉ :

Nuisances auditives :

...

Nuisances visuelles :

nombre de mâts visibles de jour en tout ou partie :

nombre de mâts éclairés visibles de nuit :

nombre de parcs visibles :

impossibilité de compter les mâts vu l'intermittence lumineuse non coordonnée des lumières

impossibilité de compter les mâts vu la distance

angle total de vision concerné (0 à 360°) :

....

Votre ressenti sur les **nuisances directes** observées :

Nuisances auditives :

bruit lancinant ininterrompu ininterrompable
 sauf à ce que le vent change de direction
 ..

Nuisances visuelles :

sensation d'oppression visuelle
 flash lumineux
 ...

Votre ressenti global sur **l'éolien** depuis que les éoliennes sont installées sur notre sol :

pour l'éolien quelqu'en soient les conséquences	pour l'éolien malgré que maintenant, ici, nous avons assez donné – trop c'est trop	pour l'éolien mais à condition que la population <u>directement la plus impactée</u> en profite vraiment au point de vue financier ou autre	ni pour ni contre l'éolien, à condition que la population <u>directement la plus impactée</u> en profite vraiment au point de vue financier ou autre
contre l'éolien en général	contre l'éolien compte-tenu de mon vécu actuel (nuisances sonores et auditives)	contre la recrudescence de projets en 79 et 86 et le harcèlement des propriétaires et élus par les promoteurs	contre la densification des zones déjà implantées en Mellois

merci



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt
dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou(Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre ré-agissez faites entendre votre voix vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

DERNIERS JOURS

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail eolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/eolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : DORET Gérard et Marie-Lise
Domicile : St-Génard : Bourg Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Recu le
28 OCT. 2022
Mairie de Melle

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS : (hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

Nous pensons avoir atteint notre quota
quant au nombre d'éoliennes qui
nous entourent.

Ce n'est pas parce que nous sommes
en zone rurale qu'il faut que nous
récupérons toutes les éoliennes de la Nouvelle
Aquitaine!
Pourquoi ne pas privilégier des installations
qui rendraient nos habitations
autonomes?

En conséquence, je suis (nous sommes) :

- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou) demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17H, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux
communauté de commune etc

Petite enquête sur votre VÉCU ACTUEL et RESSENTI (OCTOBRE 2022)

**COCHÉZ
ENTOUREZ et/ou
COMPLETEZ** village

Votre situation :

- habite à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray
St-Génard bourg – Puyberland – Montabert – Le Vignolet – Chancelée-La Pinaudière ou autre écart :
- n'habite pas à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray - village ou lieudit :

Nuisances observées DE CHEZ VOUS :

Nuisances auditives :

~~très fréquentes~~ – fréquentes – exceptionnelles
~~très fortes~~ – fortes – minimales
plein air – fenêtre ouverte – fenêtre fermée
journée entière – plutôt au matin – plutôt au soir
...

Nuisances visuelles :

lumière blanche ou rouge signalisatrice des mâts
intermittence de celle-ci
nombre d'éoliennes vues en tout ou partie :

angle total de vision concerné (0 à 360°) :

...

Nuisances observées EN SORTANT DE CHEZ VOUS JUSQU'À UN ESPACE DÉGAGÉ :

Nuisances auditives :

...

Nuisances visuelles :

nombre de mâts visibles de jour en tout ou partie : ... 16

nombre de mâts éclairés visibles de nuit : ... 16

nombre de parcs visibles : ... 2

impossibilité de compter les mâts vu l'intermittence lumineuse non coordonnée des lumières

impossibilité de compter les mâts vu la distance

angle total de vision concerné (0 à 360°) :

....

Votre ressenti sur les **nuisances directes** observées :

Nuisances auditives :

bruit lancinant ininterrompu ininterrompable
sauf à ce que le vent change de direction
...

Nuisances visuelles :

sensation d'oppression visuelle
flash lumineux
...

Votre ressenti global sur **l'éolien** depuis que les éoliennes sont installées sur notre sol :

pour l'éolien quelqu'en soient les conséquences	pour l'éolien malgré que maintenant, ici, nous avons assez donné – trop c'est trop	pour l'éolien mais à condition que la population directement la plus impactée en profite vraiment au point de vue financier ou autre	ni pour ni contre l'éolien, à condition que la population directement la plus impactée en profite vraiment au point de vue financier ou autre
contre l'éolien en général	contre l'éolien compte-tenu de mon vécu actuel (nuisances sonores et auditives)	contre la recrudescence de projets en 79 et 86 et le harcèlement des propriétaires et élus par les promoteurs	contre la densification des zones déjà implantées en Mellois

merci



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt
dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou(Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre **ré-agissez** faites entendre votre voix
vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

DERNIERS
JOURS

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail ecolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/ecolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : ...*PAILLARD Gilbert*

Domicile : St-Génard : Bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS : (hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

Reçu le
28 OCT. 2022
Mairie de Melle

- En conséquence, je suis (nous sommes) :
- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 - opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou) demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17H, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux communautés de commune etc

Petite enquête sur votre VÉCU ACTUEL et RESSENTI (OCTOBRE 2022)

COCHEZ
ENTOUREZ et/ou
COMPLETEZ village

Votre situation :

- habite à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray
St-Génard bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre écart :
- n'habite pas à proximité immédiate des éoliennes Paizay-Lusseray - village ou lieudit :

Nuisances observées DE CHEZ VOUS :

Nuisances auditives :

très fréquentes - fréquentes - exceptionnelles
très fortes - fortes - minimes
plein air - fenêtre ouverte - fenêtre fermée
journée entière - plutôt au matin - plutôt au soir
... *sur. 8h*

Nuisances visuelles :

lumière blanche ou rouge signalisatrice des mâts
intermittence de celle-ci
nombre d'éoliennes vues en tout ou partie :

Nuisances observées EN SORTANT DE CHEZ VOUS JUSQU'À UN ESPACE DÉGAGÉ :

Nuisances auditives :

...

Nuisances visuelles :

nombre de mâts visibles de jour en tout ou partie :

nombre de mâts éclairés visibles de nuit :

nombre de parcs visibles :

impossibilité de compter les mâts vu l'intermittence lumineuse non coordonnée des lumières

impossibilité de compter les mâts vu la distance

angle total de vision concerné (0 à 360°) :

....

Votre ressenti sur les **nuisances directes** observées :

Nuisances auditives :

bruit lancinant ininterrompu ininterrompable
sauf à ce que le vent change de direction
...

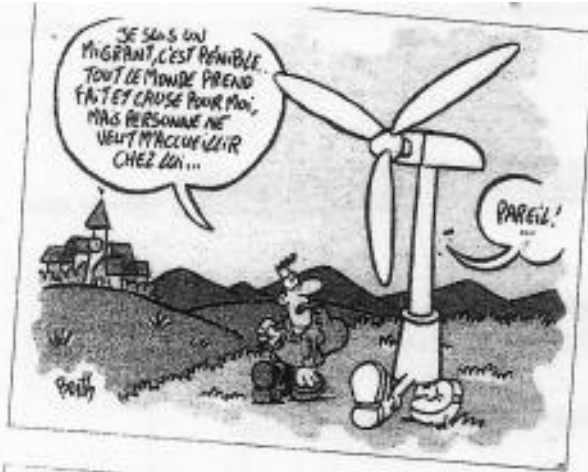
Nuisances visuelles :

sensation d'oppression visuelle
flash lumineux
...

Votre ressenti global sur **l'éolien** depuis que les éoliennes sont installées sur notre sol :

pour l'éolien quelqu'en soient les conséquences	<u>pour l'éolien malgré que maintenant, ici, nous avons assez donné - trop c'est trop</u>	pour l'éolien mais à condition que la population <u>directement la plus impactée</u> en profite vraiment au point de vue financier ou autre	ni pour ni contre l'éolien, à condition que la population <u>directement la plus impactée</u> en profite vraiment au point de vue financier ou autre
contre l'éolien en général	contre l'éolien compte-tenu de mon vécu actuel (nuisances sonores et auditives)	contre la recrudescence de projets en 79 et 86 et le harcèlement des propriétaires et élus par les promoteurs	contre la densification des zones déjà implantées en Mellois

merci



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou (Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre ré-agissez faites entendre votre voix vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
 - 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
 - 3) Courrier par voie électronique via ce mail ecolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/ecolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)
- Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : F.....

Domicile : St-Génard : Bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS :
(hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

Absence de réunion publique
degradation du paysage
de la santé
impossibilité de votre habitation à la suite
irrespect des villageois.
traversant la France. Vares sont ces towniquetes
même absents sauf en normandie - A Vandans
20 ans !

Reçu le
28 OCT. 2022
Mairie de Melle

En conséquence, je suis (nous sommes) :

- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17h, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées à la commune etc



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt

dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou (Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre **ré-agissez** faites entendre votre voix vous avez encore jusqu'au **vendredi 28 octobre au soir**

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail eolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/eolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité :

Domicile : St-Génard : Bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre : Raculais.....

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS :
(hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

28 OCT. 2022
Mairie de Melle

- 1) Economiser l'électricité c'est bien.
Nous désobituer de la consommer serait mieux.
Nous pouvons tous diminuer de 50% nos consommations sans perturber notre mode de vie!
- 2) Développer la production d'électricité individuelle
1 particulier → 1 production.

En conséquence, je suis (nous sommes) :

- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
 opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou) demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17h, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux communes, communauté de commune etc



Et vous ? Ça vous dit quoi 8 de plus bientôt

dans le secteur de Lusseray-Paizay (Melle)-Tillou (Chef-Boutonne) ?

elles s'ajouteraient aux 17 déjà en activité et 6 en construction sachant que 8 autres ont déjà fait l'objet d'une enquête publique désormais terminée soit 39 en tout !!!

Pour ou contre **ré-agissez** faites entendre votre voix vous avez encore jusqu'au vendredi 28 octobre au soir

DERNIERS JOURS

Modalité de la consultation publique :

- 1) Rencontre avec le commissaire enquêteur le vendredi 28 octobre de 14 à 17 h en mairie de Melle où seront disponibles les documents papier
- 2) Courrier papier adressé au commissaire enquêteur en mairies de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle
- 3) Courrier par voie électronique via ce mail eolien-genets@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement dans le registre dédié <https://www.registre-numerique.fr/eolien-genets> (Attention, dans ce cas, les observations et propositions du public reçues, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site)

Le dossier d'étude est visible sur le site de la préfecture <https://www.deux-sevres.gouv.fr> : Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/MELLE/sas ferme eolienne des genets. Il comprend 157 dossiers, le dernier faisant la synthèse

Exemple de courrier

Identité : Sarah... Coche

Domicile : St-Génard : Bourg - Puyberland - Montabert - Le Vignolet - Chancelée-La Pinaudière ou autre :

Avec vos mots, dites VOS APPRECIATIONS, QUESTIONNEMENTS ET SUGGESTIONS :
(hésitez pas à rajouter des pages au besoin)

1/ Une dizaine d'éoliens vers Montabert, le Vignolet, serait un plus pour équilibrer la vue depuis le chemin du bois.

2/ Un abonnement d'électricité gratuit ou une remise tarifaire sur la consommation bienvenue.

En conséquence, je suis (nous sommes) :

- favorable(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets
- opposé(s) au projet de la SAS Parc éolien des Genets

contre retribution
signature(s)

Vous pouvez compléter si vous le désirez le dos de la feuille (enquête sur votre ressenti actuel, première initiative de tenter de connaître l'état d'esprit d'une population locale concernée directement par des parcs éolien, initiée par votre concitoyenne Anne Brun.

Vous pourrez envoyer ou déposer cette feuille papier recto-verso 1) à la mairie de Melle ou 2) dans la boîte aux lettres d'Anne Brun au 1, rue de l'église avant vendredi 28 octobre 14h ou demander à ce que celle-ci aille la récupérer chez vous, en téléphonant au 05 49 27 11 60 (répondeur). Les feuilles seront portées à Melle avant 17H, la partie enquête (non nominative) ayant été photographiée afin d'en tirer des statistiques ensuite diffusées aux communes, communauté de commune etc

COURRIERS RECUS EN MAIRIE DE LUSSEY

VOLKSWIND - « demande autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien composé de huit aérogénérateurs et un triple poste de livraison, par la société SAS Fermée Eolienne des Genêts, sur le territoire des communes de Melle, Lussey et Chef-Boutonne »

Réf. : PV de synthese_PARC EOLIEN DES GENETS - ANNEXE 4.docx PW2022/11/14-14:44

Bonjour,

L'éolien c'est une énergie locale et renouvelable. Bien-sûr tout n'est pas parfait. L'aspect visuel est discutable ainsi que le béton enfoui sous terre. Néanmoins, à l'heure du réchauffement climatique, après le terrible été que nous venons de connaître, je pense qu'il est grand temps de réfléchir à des énergies plus propres que les énergies fossiles extraites à l'autre bout de la planète, amenée par bateaux-cargos horriblement polluants (et dont le fioul lourd qui permet de les faire avancer n'est pas taxé !!!)

Le nucléaire est une solution mais je pense qu'il va falloir former des générations d'ingénieurs et de techniciens pour y arriver. Le photovoltaïque et l'éolien sont des solutions complémentaires dont nous ne pouvons pas nous passer !!!

Je suis favorable au projet des GENETS.

Cordialement

Martine ROY

Route de Tillou

LUCHE-SUR-BRIOUX




Courrier du 19.10.2022




clb et clb d'obino Essouvent

Je suis favorable aux parc Eolien Moi-même

Ayant ma maison à proximité tous les soirs entendu
comme quoi "bruyant" "désagréable dans le paysage"
Je trouve que tous cela est faux. On veut de
l'évolution pour moi Piérier en fait partie



PS: Je suis favorable au projet sur
la commune de clbele.



Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Alors que tous les mois des milliers de personnes se rassemblent dans les rues pour marcher pour le climat, il est temps d'agir concrètement contre le réchauffement climatique et ne plus se limiter à de belles paroles sans actes !

Le développement de parcs éoliens est une des solutions réellement efficaces pour contribuer à notre manque d'énergie et essayer d'enrayer ce réchauffement climatique. Ainsi, le projet de ferme éolienne des genets s'intègre complètement dans cette démarche, c'est pourquoi j'y apporte tout mon soutien et suis favorable à ce projet.

Sincères salutations,

M. Vincent
Gaudin

Coulon (79)

COURRIERS RECUS EN MAIRIE DE CHEF-BOUTONNE

VOLKSWIND - « demande autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien composé de huit aérogénérateurs et un triple poste de livraison, par la société SAS Fermée Eolienne des Genêts, sur le territoire des communes de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne »

Réf. : PV de synthese_PARC EOLIEN DES GENETS - ANNEXE 4.docx PW2022/11/14-14:44

Sauzé-Vausais, le 10/10/2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous écris pour vous donner mon avis sur le projet éolien de Tillou, Lusseray et Paizay-le-Tort dénommé les GENETS.

Je pense qu'il s'agit d'un projet intéressant car il est très éloigné des habitations et complète une zone où il y a déjà des éoliennes.

Nos responsables politiques ont, à mon avis, failli depuis 30 ans en ne programmant rien au niveau « Energétique » et en dépeçant notre fleuron national qu'était EDF.

Avant de pouvoir compter sur de nouvelles centrales nucléaires, il va se passer des années.

Ce projet éolien ne va pas solutionner tous nos soucis d'approvisionnement mais y contribuera...

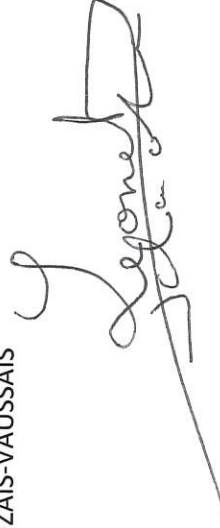
Je suis donc favorable.

Recevez mes sincères salutations,

Jean-Claude LEONET,

34 rue St-Junien

SAUZAIS-VAUSSAIS



569 097-02 FRANCE

19-10-22 LA POSTE

COURRIER REÇU LE

24 OCT. 2022

MAIRIE DE CHEF-BOUTONNE

Mr le Commissaire Enquêteur
Mairie de Chef-Boutonne

71 AVENUE DE LA POSTE
79110 CHEF-BOUTONNE

Mr PAPOT CLAUDE
2 route de Fontenille

Monsieur le commissaire enquêteur,

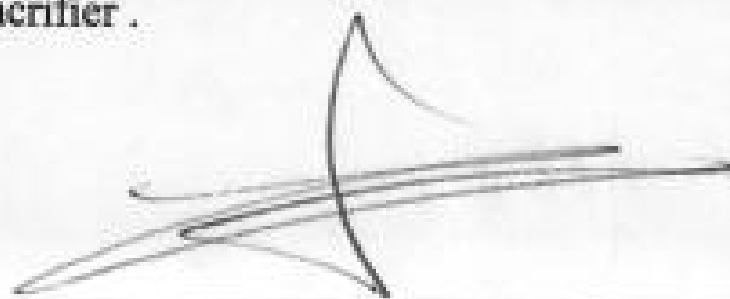
Une enquête public a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé (les genêts), sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray .
Aujourd'hui Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres
16% de celle de la Nouvelle Aquitaine.

Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours.

Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles .

Par ailleurs, la MRAe , dans son avis du mois de juin, indique: (Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères . Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels , que le projet se situe dans un secteur cumulent déjà un nombre important d'installations éoliennes)

Compte tenu de tout cela , j'emets un avis défavorable pour l'implantation du parc des Genêts
Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés . De ce fait , notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier .



Remis en main propre le 19.10.2022 à la Mairie de
Chef Boutonne
Le commissaire enquêteur

REGISTRE NUMERIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE



Le dossier Consulter les contributions Déposer votre contribution

FERME ÉOLIENNE DES GENETS

OUVERT LE 26/09/2022 À 00 HEURE PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR. CE REGISTRE SERA CLOS LE 26/10/2022 À MINUIT

Toutes les contributions formulées par voie électronique sur ce registre numérique d'enquête publique sont prises en considération par les(les) Commissaire(s) Enquêteur(s) au même titre que les contributions déposées sur les registres d'enquête papier disponibles sur les lieux d'enquête et seront imprimées et annexées au registre ou siège de l'enquête. Toutes les contributions sont homologuées et enregistrées automatiquement dans l'ordre de leur dépôt. Celles-ci demeurent en instance de publication, donc n'apparaissent pas en ligne tant que le déposant n'a pas validé la publication de sa contribution en cliquant sur le lien transmis par mail en retour. Aucune modification ou suppression des contributions déposées n'est possible que ce soit par les(les) Commissaire(s) Enquêteur(s), le Maître d'Ouvrage ou le fournisseur du registre numérique, privé et indépendant.

DÉPOSER VOTRE CONTRIBUTION

[Retour à l'accueil](#)

Objet

Saisissez l'objet de votre contribution

#

Votre contribution

Changement obligatoire

AVIS DÉFAVORABLE (je suis favorable à l'éolien)
Beaucoup d'impact STOP de la 2^{ème} zone
Territoire en terme de production
la Cumulation caractéristique des milieux naturels et influer
sur la nature et le milieu naturel

Pour joindre un fichier : 5 fichiers max pour un poids total de 10 Mo. Image (jpg, gif, png), PDF ou Texte (txt, rtf)

Pour joindre un fichier 5 fichiers max pour un poids total de 10 Mo, Image (jpg, gif, png), PDF ou Texte (doc, odt, rtf)

Parcourir...

Ajouter un fichier supplémentaire

Je souhaite conserver l'anonymat, en cochant cette case, seuls mon prénom et ma ville apparaîtront avec ma contribution

Nom

Votre nom

Prénom

Melanie

Organisme

Votre organisme

Adresse email

Votre adresse email

Ville seulement ou adresse complète

CHEF BOUTONNE

Pour pouvoir envoyer le formulaire, veuillez résoudre cette opération : $40 + 83 =$

Ecrire en chiffres le résultat de l'opération proposée ci-dessus

Je dépose ma contribution sur le registre

En cliquant sur le bouton « Je dépose ma contribution sur le registre » vous acceptez la charte d'utilisation du registre.